

Pourquoi y a-t-il tant de cadres dans le secteur de la chimie ?

■ On abuse du statut pour contourner le droit social, dit-on côté syndical. Les employeurs nient. La justice les appuie.

C'est un chiffre qui en aura étonné plus d'un : sur les 720 emplois menacés de suppression chez GSK Belgique, 595 (soit 83 %) concernent des cadres. Un chiffre qui illustre la place prépondérante prise par les cadres dans l'industrie pharmaceutique, et la chimie en général. Selon les chiffres fournis par la FGTB sur la base des données de l'ONSS, il y a, depuis 2016, davantage de cadres que d'ouvriers dans le secteur chimique, les employés étant toujours les plus nombreux. Chez GSK Belgique en particulier, selon les données fournies par l'entreprise, on compte, dans la division GSK Vaccines, 3 825 cadres, 3 173 employés et 2 150 ouvriers.

Pour le syndicat socialiste, le statut de cadre est cependant surutilisé et ne correspond pas à la réalité. *"C'est de l'ingénierie sociale destinée à contourner le droit social, attaque Nicolas Deprets, attaché de presse de la FGTB. C'est une dérive croissante parmi les entreprises, qui vise à flexibiliser et à individualiser au maximum les relations de travail."*

"Des managers qui ne managent qu'eux-mêmes"

Un phénomène particulièrement à l'œuvre dans la chimie, mais pas seulement, note Nicolas Deprets, sans pouvoir cependant fournir de statistiques globales. *"Cette nouvelle technique de management aboutit à des situations où il y a plus de cadres que de travailleurs, où les managers ne 'managent' qu'eux-mêmes. On fait glisser des travailleurs vers le statut de cadre. Cela apparaît comme une forme de gratification, de reconnaissance. On leur offre certains avantages, mais ils en perdent d'autres, du fait que la négociation avec l'employeur n'est plus collective, mais désormais individuelle. Leurs heures supplémentaires ne sont plus payées. Ils perdent des congés d'ancienneté. On peut leur retirer des droits qui figurent dans les conventions sectorielles qui s'appliquent aux employés mais pas aux cadres. Etc."*

Par ailleurs, ajoute Nicolas Deprets, les cadres sont moins bien représentés. *"Ils n'osent pas toujours se présenter aux élections sociales, de peur de se trouver en opposition avec leur employeur, dont ils sont censés adopter la ligne en tant que cadre. En 2016, sur 2 963 places de candidats pour les cadres,*

seules 1 971 (66 %) ont été pourvues."

"On sent clairement la volonté des employeurs de réduire les droits collectifs", appuie Andrea Della Vecchia, responsable du secteur chimie à la FGTB. "On donne aux travailleurs un statut valorisant. Après tout, ça fait chic de dire à ses amis qu'on est cadre. Mais sur les dizaines de milliers de cadres que compte la chimie, tous ne sont pas managers." Et de citer l'exemple de Janssen Pharmaceutica où, ces quinze dernières années, le taux de cadres est passé de 30 à 60%.

C'est justifié, dit le tribunal du travail

Le front commun syndical avait d'ailleurs attaqué Janssen en justice pour réclamer une requalification de 1 338 des 1 701 postes de cadre. Vendredi, le tribunal du travail de Turnhout a cependant estimé que leur plainte était non fondée, rapporte Belga. *"Compte tenu de la nature des activités de la société, on peut accepter qu'un grand nombre de scientifiques, de spécialistes en informa-*

"Ça fait chic de dire à ses amis qu'on est cadre."

Andrea Della Vecchia
Pour le syndicaliste FGTB, les employeurs abusent du statut.



Chez GSK comme ailleurs dans le secteur de la chimie, les cadres sont très nombreux.

GSK : les syndicats ont été reçus à l'Élysette

Suite à l'annonce de restructuration faite mercredi par la direction de GSK Belgique, le personnel a été informé des détails de ce plan qui prévoit la suppression de près de 1 000 emplois (720 CDI et 215 CDD non reconduits). Des assemblées générales (AG) du personnel se sont tenues vendredi sur les sites de Wavre et Rixensart. Mais, vu l'ampleur de la tâche (GSK compte 9 000 travailleurs), elles se poursuivront lundi, indique Martine Van Campenhout, déléguée CGSLB.

"Les gens nous posent beaucoup de questions, au

point que nous sommes un peu débordés. Nous collectons toutes ces interpellations afin de pouvoir poser les questions nécessaires à la direction au prochain conseil d'entreprise", dit-elle. Le conseil d'entreprise prévu lundi est reporté à mercredi afin que les organisations syndicales aient le temps d'achever les séances d'information au personnel et de préparer leurs questions.

En front commun, les syndicats ont déposé un préavis de grève et d'action à durée indéterminée afin de couvrir d'éventuels arrêts de travail sponta-

nés. Aucun débrayage n'est toutefois prévu avant le prochain conseil d'entreprise.

L'après-midi, une délégation syndicale a été reçue à Namur par le gouvernement wallon, au lendemain de la rencontre entre la direction de GSK et les ministres wallons. Au sortir de cette réunion, Pascal Strube, permanent Setca, se disait agréablement surpris. *"Le dialogue a été très constructif. Le gouvernement s'est montré véritablement à l'écoute. Il a témoigné de sa volonté de trouver des pistes pour limiter les licenciements, en appui des syndicats et si besoin",*

tique et de fonctions de contrôle de la qualité soient des ‘fonctions supérieures’”, dit le jugement. Andrea Della Vecchia en prend acte, non sans déplorer que le tribunal ne soit pas venu constater sur place la situation de ces cadres, qui se plaignent de leur statut. *“Mais le combat continue, dit-il. Chez Janssen comme chez GSK, où le front commun réclamera, comme préalable aux discussions, que les syndicats puissent défendre les cadres.”*

“C’est lié à la nature de nos activités”

Ce jugement réjouit au contraire Koen Laenens, directeur affaires sociales chez Essenscia, la fédération de la chimie: *“Dans notre secteur, le recours au statut de cadre se justifie par le fait que les jobs sont très complexes et les qualifications très élevées, plus que dans d’autres industries. Ensuite, l’emploi se concentre dans de grandes entreprises, dont des multinationales qui ont leur headquarters en Belgique, où la proportion de cadres est plus élevée que dans des PME. Ces cadres occupent des fonctions de management mais aussi des postes hautement spécialisés. Pour recruter, nous devons octroyer ce statut, et le package qui l’accompagne.”*

Chez GSK, on souligne que GSK Vaccines en Belgique représente le quartier général mondial de la division Vaccines et que, en outre, de nombreux scientifiques et ingénieurs sont employés en recherche et développement, ce qui explique cette grande proportion de cadres.

Les critiques de la FGTB, Koen Laenens ne les admet pas. *“Si les syndicats n’ont pas assez de candidats aux élections sociales, c’est sans doute parce qu’ils ne sont pas assez attractifs”*, balance-t-il. Pour lui, les entreprises chimiques n’abusent pas du statut de cadre: *“C’est lié à la nature de nos activités. La justice l’a confirmé.”* Il est vrai, admet-il, que chez Total à Anvers, on a requalifié le statut d’une quarantaine de cadres, qui sont devenus employés. *“Mais c’est parce que la fonction avait évolué avec le temps. La direction y était favorable. Un accord social a été signé”*, conclut Koen Laenens, qui plaide pour que syndicats et employeurs se remettent autour de la table, plutôt que de s’affronter en justice.

Andrea Della Vecchia ne demande pas mieux. *“Mais à chaque fois que nous avons voulu défendre les cadres, les employeurs nous ont adressé une fin de non-recevoir.”*

Laurent Gérard

déclare-t-il. Ces pistes, qui ne sont pas encore révélées, Pascal Strube les juge *“intéressantes”*.

Le gouvernement a fait savoir qu’il a *“insisté pour que tout soit entrepris pour réduire sensiblement le volume des licenciements et en éviter d’autres dans le futur. Il a demandé que GSK confirme que le quartier général de la division GSK Vaccines restera de façon pérenne en Wallonie”*. Une demande de rencontre avec le CEO de GSK Mondial Vaccins a également été introduite.